



# Nicox : Rapport semestriel financier au 30 juin 2016

30 septembre 2016

Sophia Antipolis, France

Le Rapport Semestriel Financier et d'Activité de la société Nicox S.A. au 30 juin 2016 visé à l'article L.451-1-2 du Code monétaire et financier est disponible sur le site internet de la société Nicox ([www.nicox.com](http://www.nicox.com)) sous la section « Informations réglementées ».

## A propos de Nicox

Nicox (Bloomberg : COX:FP, Reuters : NCOX.PA) est une société internationale de Recherche & Développement centrée sur le marché de l'ophtalmologie. Pour plus d'information sur Nicox et ses projets en développement : [www.nicox.com](http://www.nicox.com)

## Couverture par les analystes

Bryan, Garnier & Co	Hugo Solvet	Paris, France
Invest Securities	Martial Descoutures	Paris, France
Gilbert Dupont	Damien Choplain	Paris, France
Stifel	Max Hermann	Londres, Royaume Uni



## Prochaines conférences investisseurs et business

5-6 octobre	Large & Midcap Event	Paris, France
15-16 novembre	Stifel 2016 Healthcare Conference	New York, Etats Unis
18-19 novembre	Actionnaria	Paris, France
21-23 novembre	Deutsches Eigenkapitalforum	Francfort, Allemagne
13 décembre	Guggenheim Securities 4th Annual Boston Healthcare Conference	Boston, Etats Unis

## Contacts

**Nicox**                      **Gavin Spencer** | Executive Vice President Corporate Development  
Tel +33 (0)4 97 24 53 00 | [communications@nicox.com](mailto:communications@nicox.com)

Les informations contenues dans le présent document pourront être modifiées sans préavis. Ces informations contiennent des déclarations prospectives, lesquelles ne constituent pas des garanties quant aux performances futures. Ces déclarations sont fondées sur les anticipations et les convictions actuelles de l'équipe dirigeante de Nicox S.A. et sont tributaires d'un certain nombre de facteurs et d'incertitudes en conséquence desquels les résultats réels pourraient sensiblement différer de ceux décrits dans les déclarations prospectives. Nicox S.A. et ses affiliés, administrateurs, dirigeants, employés, conseils ou mandataires ne prennent pas l'engagement et ne sont pas tenus de publier des mises à jour d'une quelconque déclaration prospective ou de réviser une quelconque déclaration prospective.

